

La Vie
de

juin 2009 - N°49

Bulletin
Municipal

Soues

www.soues.com

Le site internet de la Commune



Sommaire

Edito	p.1
Événements	p.2
L'Intercommunalité	p.4
La vie des commissions.....	p.5
Vie associative et culturelle....	p.9
Vie locale.....	p.20
Vie scolaire.....	p.23
Vie économique.....	p.24
Flashs et communiqués	p.25
Jeux	p.28
Finances.....	p.29



Un 1^{er} mai historique.

L'histoire du 1er mai est faite de rassemblements des forces de gauche qu'elles soient syndicales, associatives ou politiques, pour une vie et des conditions de travail meilleures.

A l'origine, en 1886, des manifestations réclamant la journée de 8h sont réprimées par la violence à Chicago. En 1891, c'est à Fourmies, cette fois-ci en France, que l'armée tire sur la foule, faisant 10 morts !

Cette année, en 2009, ce sont cinq fois plus de manifestants que l'an passé, soit plus d'1 million, qui étaient dans la rue, malgré des conditions atmosphériques très défavorables.

Ce n'est bien évidemment pas un hasard, mais le résultat d'une mobilisation massive (syndicale mais aussi politique) face aux inquiétudes grandissantes de la population, victime de la crise et confrontée à l'explosion du chômage et, à un pouvoir méprisant et aveugle à la solde d'un capitalisme destructeur de solidarité et de protection sociale.

Le système capitaliste actuel est à bout de souffle et inefficace. Le plan de relance est très insuffisant, face à l'ampleur de la crise et de ses méfaits.

Les travailleurs demandent du pouvoir d'achat et des investissements publics, qui se fassent dans les domaines qui créent des emplois et, non simplement, des aides à des banquiers qui ont montré leur incapacité à prévenir la crise et leur manque scandaleux d'éthique dans leurs placements, et leurs rémunérations.

A côté de cela, « l'hyper Président » répond par des mesures protectionnistes pour les bénéficiaires du « bouclier fiscal », par la casse des services publics (Education et Recherche, Hôpitaux, Justice, La Poste, ...), par le recul des libertés, par la perte des solidarités et les atteintes à la laïcité, enfin par l'abandon de la jeunesse. Les inégalités progressent, les droits individuels et collectifs régressent.

Comment voulez-vous que face à l'injustice sociale croissante, le mécontentement général ne s'amplifie pas et qu'on n'en vienne pas à sanctionner (tôt ou tard), ceux qui ont une grande responsabilité dans cette crise du libéralisme sauvage dont ils se font les chantres ?

Roger LESCOUTE
Maire de SOUES

Résultats comparés des élections européennes de juin 2009 (en % des voix obtenues par les principales listes)

Principales listes	SOUES	Canton	Département	National
Front NATIONAL	3,87	3,84	4,55	6,34
UMP	13,54	23,46	23,28	27,87
MODEM	7,03	9,22	10,34	8,45
VERTS (E.E.)	13,65	15	13,63	16,28
Front de GAUCHE	25,46	13,01	11,19	6,05
PS	20,37	19,37	20,12	16,48
NPA	8,55	6,83	6,57	4,9

La participation a été de 46,1%, contre 45,9% en 2004 aux mêmes élections.

Inauguration de la nouvelle piste de BMX

Météo peu clémente, mais inauguration de la nouvelle piste BMX réussie le dimanche 26 avril dernier.

Notre premier magistrat, Roger Lescoute, entouré de son équipe municipale, a reçu pour couper le ruban tricolore un beau parterre de personnalités : M. Marc Brunig (Directeur de l'office départemental des sports), M. Hourmat (Directeur départemental de la jeunesse et des sports), M. Lafargue (Président du comité Midi-Pyrénées de la fédération française de cyclisme), M. Lafontaine (Président du comité départemental de cyclisme), M. Lascoumettes, (Directeur départemental du comité olympique et sportif des hautes-pyrénées).

M. Patrick Baute représentant la Trésorerie de Tarbes- Sud et Gérard Boube Conseiller Général du canton, empêchés, se sont excusés, au contraire d'autres dignitaires étatiques ou parlementaires, invités eux aussi, mais qui

étaient, comme le soleil, absents et non excusés ! Dommage car, malgré les intempéries, la nouvelle installation souessoise a montré la qualité de sa réalisation et son adaptation à des compétitions importantes, drainant sur l'agglomération tarbaise plusieurs centaines de « pilotes » et leur entourage.

Reste maintenant à faire vivre cet ouvrage pour en justifier, dans le temps, son investissement public. Mais cela c'est désormais le rôle du club, qui n'en doutons pas, sera à la hauteur de l'enjeu.



R. M.

Le rond point des « 4 chemins » a vu enfin le jour

Parmi les infrastructures destinées à améliorer la circulation (et donc la sécurité routière) au sud de l'agglomération, figurent deux dossiers inscrits depuis longtemps au schéma routier de l'agglomération.

Il s'agit, pour le premier, du nouveau tracé du CD92 en prolongement de la déviation Nord d'ODOS qui se poursuivra jusqu'au raccordement avec le CD8 au sud de SOUES et, pour le second, du nouveau tracé du CD15 du pont de l'autoroute à proximité de la déchèterie, jusqu'à son croisement avec le CD92 (entre SOUES et LALOUBERE).

Le Président du Conseil Général avait, logiquement, conditionné la réalisation du rond point dit des « 4 chemins » entre Soues, Laloubère et Horgues, à un accord des 4 communes (Tarbes étant la 4ème). Après de multiples péripéties le Conseil Municipal de Laloubère a enfin délibéré favorablement sur le nouveau tracé du CD15, le 6 novembre 2006.

La phase acquisition des parcelles autour du carrefour a ainsi pu débuter et s'achever par la réalisation dont nous sommes satisfaits aujourd'hui.

Saluons cet ouvrage pour lequel l'action de longue haleine de notre Conseiller Général Gérard BOUBE a été déterminante. Sans sa pugnacité, ce dossier ne serait certainement pas encore sorti. Il lui a fallu user de diplomatie et d'une force de conviction peu commune, au cours de nombreuses rencontres, pour arriver à faire triompher l'intérêt général face à certains intérêts particuliers.

L'ouvrage a été réalisé par l'Entreprise COLAS qui a remporté l'appel d'offre lancé par le Conseil Général, pour une somme de 277 157,89€ hors taxes. Eh oui, la sécurité a un coût.

G.P.



Hommage à Jean MAUMUS par les anciens combattants FFI du « Régiment de Bigorre »

Le dimanche 31 mai, les anciens jeunes combattants volontaires du « Régiment de Bigorre » se sont retrouvés à la Mairie de SOUES, pour leur Assemblée générale statutaire.

Après une assemblée traditionnelle et les différents rapports qui s'y rattachent, les participants se retrouvèrent pour la cérémonie au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts puis le « Chant des Partisans ». Ce moment fort fut clôturé par l'écoute de l'hymne national.

Ensuite, les participants se rendirent au Cimetière où repose un enfant de la commune, Jean MAUMUS, ancien jeune volontaire du régiment, qui au cours d'une patrouille de nuit dans le secteur de Médis (Charente Maritime), fut tué le 27 février 1945, par l'explosion d'une mine piégée qui fit également plusieurs blessés.

Deux anciens de cette même patrouille dont l'un fut grièvement blessé, Jean Dupuy et André Dubarry, déposèrent sur la tombe une plaque gravée et une gerbe, dans un instant d'émotion partagé par tous.

La Commune de SOUES a depuis de très nombreuses années, donné le nom de Jean MAUMUS à une artère importante de la cité (de l'Eglise à l'Adour).

Jean MAUMUS est né le 2 février 1924 à Lannemezan et donc décédé à 21 ans pendant les hostilités devant la poche de ROYAN. Son corps a d'abord été inhumé à St Romain de Benet (Charente Maritime), puis restitué à la famille le 3 juin 1949 à SOUES. La mention « Mort pour la France » lui a été accordée par décision ministérielle en date du 16 avril 1945.

G.P



TOILETTAGE A DOMICILE

GUEULE D'AMOUR

TOILETTAGE À DOMICILE

TONTÉ
COUPE CISEAUX
EPILATION

PETIT ET GROS CHIEN

06.24.77.33.36

Crescendo SIRET 43801702200023

L'Intercommunalité

L'aire d'accueil des Gens du Voyage

Le Grand Tarbes a, parmi ses compétences, dans le cadre du respect de la loi, la mise en œuvre d'un réseau d'accueil des Gens du Voyage et la gestion des aires correspondantes. Sa volonté, dès le départ, a été d'être exemplaire dans ce domaine.

C'est la raison pour laquelle l'agglomération s'est équipée d'un maillage d'aires d'accueil, selon un schéma désormais en voie d'achèvement. En ce sens notre agglomération respectera les obligations légales qui s'imposent à elle.

Il reste toutefois à trouver, sur la zone allant de Tarbes à Lourdes, une aire susceptible d'accueillir les grands rassemblements. Mais ceci n'est pas de la compétence territoriale de la seule Agglomération du Grand Tarbes et les difficultés à trouver le foncier nécessaire, n'ont pas permis d'aboutir à ce jour.



L'aire de SOUES était déjà programmée depuis plusieurs années, mais sa réalisation a pris du retard du fait de la difficulté à trouver un terrain approprié d'une part et, d'autre part à obtenir des entreprises des prix raisonnables. En effet, l'appel d'offre lancé pour cette opération a été déclaré infructueux à deux reprises et ce n'est qu'en 2008 que les marchés ont été enfin attribués.

Le montant total des travaux s'élève, à 620 246 € TTC, sachant que lors de l'inauguration de l'aire, le Président TREMEGE s'est engagé publiquement, à contribuer également à la réhabilitation de la voirie desservant la parcelle, chose non encore réalisée au moment de la rédaction de cet article.

Cette aire d'accueil a une capacité de 11 places de caravanes réparties sur 8 emplacements délimités. Chaque emplacement est équipé :

- d'une surface stabilisée pour le stationnement des caravanes (2 au maximum)

- d'un bloc sanitaire comprenant une douche, un WC, un évier abrité et une prise d'eau pour lave-linge

- d'un coffret mural de distribution de l'eau et de l'électricité

- d'un étendoir à linge.

La surface construite représente environ 120 m², sur une surface de terrain de 3800 m², avec une surface de voirie de 1893 m².

Toute famille séjournant sur un emplacement est tenue de respecter un règlement, qui vaut contrat de location, dont parmi les principaux points on note :

- une durée de séjour limitée à 4 mois par an.

Toutefois une dérogation peut être accordée notamment aux familles dont les enfants sont scolarisés sur la commune et cela pour toute la durée de la période scolaire (septembre à juin)

- le versement d'une caution d'un montant de 100€ dont le remboursement pourra être réduit du montant d'éventuelles dégradations commises ou de dettes laissées

- le paiement des consommations d'eau et d'électricité au moyen d'une carte de prépaiement donnant droit accès à la fois à l'eau et à l'électricité.

De plus, un droit d'usage de 1€ / jour et par emplacement est intégré au paiement de ces consommations d'eau et d'électricité, réglées au moyen de ces mêmes cartes de prépaiement.

Un état des lieux est dressé à l'arrivée et au départ des occupants.

Enfin, le règlement prévoit des cas d'expulsions ou exclusions ainsi qu'un système de sanctions pouvant être prononcées, à l'appréciation du Grand Tarbes.

Depuis son inauguration le 23 janvier 2009, aucun signalement de dysfonctionnement majeur n'a été constaté.

« La Vie de SOUES » souhaite un bon séjour dans notre Commune, aux membres de la communauté des Gens du Voyage.

G. P.

La vie des commissions

Commission d'appel d'offre : renouvellement du Marché à Bons de Commande

Ce marché concernant les travaux de voirie, réseaux divers, aménagements espaces publics est arrivé à expiration (Janvier 2009). Ce type de marché à une validité de quatre ans. Il nous fallait donc procéder à son renouvellement. Après appel à candidature dans deux journaux officiels d'annonces légales, treize entreprises ont demandé un dossier, sept ont remis une offre.

Le 3 Mars 2009, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à la Mairie de SOUES. Cette Commission, élue pour le temps de la mandature se

compose du Maire (qui en est le Président) et de trois Conseillers titulaires, auxquels s'ajoutent deux suppléants.

A cette réunion assistaient également M. le Trésorier de la commune et un représentant de la D.C.C.R.F. (Direction de la Concurrence, de la Consommation, et de la Répression des Fraudes).

Après ouverture des plis et examen des offres, c'est la S.B.T.P. RAUJOL qui a présenté l'offre la mieux disante et la plus économiquement avantageuse.

Commission Travaux et Sécurité

PISTE B.M.X.



• 26 Avril 2009 ! Première compétition officielle et inauguration de la piste B.M.X.

Mon propos n'est pas de commenter la prestation sportive (cela sera fait par ailleurs) mais

de retracer les phases de l'opération ainsi que le bilan financier.

• Travaux commencés en 2007 et terminés début d'année 2009. Ce ne sont pas moins de 2 400 m³ de terre qui ont été modelés. Le premier travail a été d'enfouir la ligne moyenne tension (20 000 Volts) sur une distance de 500 ml. Puis, pas moins de huit entreprises sont intervenues ainsi que les Ateliers Municipaux.

L'ensemble des travaux s'élève à 274 080€ T.T.C. qui se décomposent en :

1. Terrassements – réseaux – sablage piste – rampes d'accès et départ – tranchée pour enfouissement ligne 20 000 Volts = 96 936 €
2. Bâtiments arrivée et départ y compris maîtrise d'œuvre = 135 081 €
3. Pose et fourniture grillage = 13 594 €
4. Enfouissement ligne (participation à E.D.F.) = 6 095 €
5. Plantations = 4 455 €
6. Parking (commun aux compétitions B.M.X. et Pelote Basque) = 17 919 €

La Commune a reçu une subvention du Conseil Général de 43 000 € et du C.N.D.S. (Comité National pour le Développement du Sport) de 25 000 €

Récupération de la T.V.A. = 44 916 €

Soit un montant total sur les fonds propres de la Commune de :

$274\ 080 - (43\ 000 + 25\ 000 + 44\ 916) = 161\ 164\ €$

LOCAL SAUT A LA PERCHE



Après les vestiaires, c'est le local du saut à la perche qui a été refait entièrement. Ce n'est pas du luxe. L'ancien préfabriqué (en bordure du Caminadour) va pouvoir être démolé. C'est le personnel de la voirie qui a exécuté ce travail.

La vie des commissions

LOCAL CONTAINERS À ORDURES MÉNAGÈRES



Fini la promenade des containers sur le parking de la Plantation. Ils sont maintenant rangés dans un petit local tout neuf.

MOBILIER URBAIN



La première phase est terminée. Nous avons mis en place, dans la zone de la Plantation vingt bancs, quatre tables et treize corbeilles de propreté. Nous allons continuer par l'équipement des placettes dans la Commune.

Venons-en aux «choses» qui fâchent :

POSE DE FILETS



Des filets de protection ont été posés en partie sur le plafond de la Salle Polyvalente ainsi qu'au terrain de sports Commando Hispano.

- Fleurs volées dans le cimetière
- Sanitaires publics dégradés : fenêtre nord brisée, descentes d'eau enlevées
- Portique parcours santé démolie, un érable brisé
- Une corbeille volée, graffitis sur les bancs
- Panneaux de signalisation couchés
- Grillage Ecole Jean-Jaurès dégradé (deux panneaux enlevés, non retrouvés)
- Des dizaines de bouteilles de bière, vin (quelques jus de fruits !) et des contenants de nourriture d'une grande marque, ramassés journalièrement.

Et j'en oublie....

PORTAILS



Trois nouveaux portails ont été exécutés par le **P e r s o n n e l** Communal : accès parking sud – nord-ouest du terrain de sports du Lac et Piste de B.M.X.

Ce n'est malheureusement pas « un inventaire à la PREVERT » mais les dégradations et nuisances que nous subissons. Cela a un coût pour la Collectivité et influe gravement sur le cadre de vie. Ces actes se passent bien sûr la nuit. Il arrivera bien un jour (ou une nuit) où ces « travailleurs nocturnes » seront pris en flagrant délit.....

R. CHABAT

1er MAI 2009

Réception du personnel communal



Traditionnellement la veille du 1er mai, la Municipalité reçoit le personnel communal pour faire un bilan de l'année écoulé et permettre une rencontre conviviale entre agents et élus.

En sa qualité de responsable de la Commission du Personnel, J.P. Bastianini remerciait les agents présents tout en ayant une pensée pour ceux écartés par la maladie. Il soulignait la satisfaction devant le travail accompli et relevait le sens élevé du service public au service de la collectivité.

La Vie des Commissions



Il notait cependant que si le moment était festif, pour autant il ne fallait pas oublier le contexte social et économique environnant préoccupant voire dramatique pour nombre de salariés et leurs familles.

Tout en rappelant l'histoire des « 1er mai », il relevait que si souvent en France cette date rimait avec progrès social et justice sociale, cette année particulièrement la grave crise économique et financière s'était transformée en crise sociale où la course effrénée au profit des dirigeants de la finance et des patrons du CAC40, laminait les travailleurs.

Enfin, il notait que les collectivités locales et territoriales (commune, département, région) n'étaient pas épargnées par ce vent de folie, même si par ces temps de crise elles constituaient de véritables filets de protections pour les populations les plus fragiles à travers l'aide sociale et la solidarité qui jouent à plein, peut être pas pour longtemps si l'on remarque que la décision gouvernementale de supprimer la taxe professionnelle va priver les collectivités de 28 milliards d'euros et amputer d'autant leurs recettes, qu'il faudra bien compenser par l'augmentation d'autres taxes (habitation ?).

Il terminait par un appel à la participation à la grande manifestation du lendemain, destinée à rassembler toutes les organisations syndicales et tous les salariés afin que le progrès social soit mis enfin à l'ordre du jour de nos gouvernants.

G.P.



Le Conseil Municipal en visite dans la propriété communale BARBAZAN-DEBAT

Notre Commune possède des biens fonciers sur la Commune de Barbazan-Debat. Trois lots. Le plus important en est le bois communal.

Ce bois, composé de quatre parcelles a une surface de 15 hectares.

Le Samedi 16 mai, le Conseil Municipal s'est rendu sur le terrain pour en reconnaître les limites. Ce massif forestier est géré par l'O.N.F. (Office Nationale des Forêts).

Quelques repères pour situer ce bois :

- côté Sud, il s'arrête au niveau de la stèle, située avant le grand virage de la route départementale de Piétat.

- côté Est, il arrive contre les maisons du Chemin des Crêtes (En haut de Piétat à gauche après le Chapelle).

- enfin, côté Nord, il jouxte la grande antenne de France Télécom.

Le peuplement est constitué par des chênes, des robiniers (faux acacias), des bouleaux, des merisiers et quelques hêtres.

D'où nous vient ce bien ? La Commune de SOUES faisait partie de la Baronie de Barbazan, avec les Communes de Calavanté et Lansac. Messire Jean de MUA, Seigneur Baron de Barbazan, et comme on disait à l'époque, de bien petite extraction, (son grand-père était

laboureur et aubergiste à Sarniguet) avait acquis cette baronnie en 1638, qui avait appartenu, pendant plusieurs siècles aux Vicomtes de Lavedan, première famille de Bigorre (informations extraites de documents aimablement fournis par Madame NOEL, documents relatifs à la papeterie de Soues au XVII^e siècle).

Peut-on en déduire, que pour permettre aux familles souessoises de se chauffer, le baron aurait donné ce bois à la Commune ? Ce n'est qu'une hypothèse !

Je vous invite à découvrir cette forêt. Bien sûr il y a quelques ronces, mais à certaines époques, sous ces ronces.... Devinez quoi ? Bonne promenade.



R. CHABAT



Commission Environnement – Cadre de vie : « Opération propreté »



A l'invitation de la commission « Environnement et Cadre de vie », le Conseil Municipal, les sociétés de Chasse et de Pêche avaient rendez-vous, dès 8 h, le samedi 4 avril sur le parking du

lac, pour une action citoyenne.

Le but de cette heureuse initiative était de nettoyer les ruisseaux situés au nord et au sud du lac, les rives du lac, le petit bois niché entre le lac et l'autoroute, le ruisseau « les Arrivets » du lotissement l'Adourelle à l'avenue de la Libération, et pour terminer, le fossé parallèle au boulevard Joliot Curie, de la rue Gabriel Péri (Tennis) à la salle polyvalente plus les abords de cette dernière.

La joyeuse équipe de volontaires a fait une

excellente récolte de déchets en tout genre. De la classique poche en plastique à la sempiternelle bouteille en polypro en passant par les déchets de polystyrène, l'incontournable boîte métallique qui a contenue cette « boisson » qui nous vient des « Stades » et autres breuvages.

Saviez-vous que Soues compte dans ses murs des jardiniers nocturnes qui réussissent à merveille les semis de canettes : trois sacs de 100 litres récoltés. Au total, une benne de camion plus une benne de tracteur qui soulagent « Dame nature ».

Et si un jour ce type d'action n'était plus d'actualité ? Rêvons, ça ne coûte rien.

Toute l'équipe de joyeux volontaires a achevé cette action citoyenne devant le pot de l'amitié.

R M

Section A.R.A.C. : un retour sur l'activité de la Section

Les cérémonies du « 19 Mars 1962 », date du cessez le feu en Algérie, tenues à Tarbes, (Courte Boule), Salles-Adour et Soues, ont drainé beaucoup de monde.

A Soues, un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, s'est déroulé en présence de la Municipalité, des sections A.R.A.C. (Soues) et F.N.A.C.A. (Séméac).

Cérémonie du 8 Mai

Après le dépôt d'un coussin à la stèle des aviateurs, Place de la Paix, la cérémonie pour le 64ème Anniversaire de la signature de la capitulation sans condition des armées nazies, s'est déroulée au Monument aux morts, sous un temps pluvieux mais cependant en présence d'une nombreuse assistance.

Elle a débuté par la lecture du message U.F.A.C., et a été suivie du dépôt de gerbes (Mairie, S.O.S.L. et A.R.A.C.)

La brillante interprétation de la « sonnerie aux morts » et de la « Marseillaise », par la Boîte à Musique a rehaussé ce moment émouvant.

En cortège, les participants ont rejoint le Cimetière de SOUES, pour un dépôt de bouquets sur les tombes des Anciens Combattants morts pour la France (7) et deux camarades et membres de l'A.R.A.C. décédés en 2008 (MM. CAPBERT et ALMENDRO).

Cérémonie au Bécut à Saint-Martin :

Après lecture des messages, un dépôt de gerbes sur la stèle en mémoire de 5 jeunes Souessois, morts pour la France en Août 1945, avant le traditionnel pot de l'amitié à la Mairie de Saint-Martin.

Au retour à Soues un repas attendait les camarades et leurs épouses et amis à la salle sous le Kiosque. Tous les participants ont fortement apprécié cette journée du souvenir.

Rendez-vous pour le 14 Juillet et le 11 Novembre.

Robert LAY

Dessine-moi un mouton



L'association vient de terminer l'exposition de fin d'année où quelques 60 tableaux étaient présentés au public.

C'est sur le thème de la musique que la salle s'est animée. D'animaux jouant, aux morceaux d'instruments mis en valeur par la douceur de l'aquarelle, des violons et clairons peints en acrylique à un guitariste ou un accordéoniste interprétant un morceau pour la joie des artistes, toutes ces

toiles ont montré la progression de l'association à la nombreuse assistance venue au vernissage.

La saison s'achève fin juin et nous entendons, comme souvent, la phrase suivante : ah, si je pouvais dessiner, peindre, m'envoler ... !

Un de nos professeurs répète inlassablement que si on sait écrire, on sait dessiner et je rajouterai, si vous voulez, vous pouvez !

Dessins, acrylique, aquarelles, encres, pastel, histoire de l'art, le choix est vaste pour les grands et les petits.

La rentrée se fera au mois de septembre pour les cours des adultes du mercredi, du jeudi et du samedi et, en octobre pour les cours d'enfants et des adultes du lundi soir.

Les cours se déroulent aux heures et avec les Professeurs suivants :

- lundi 17h-19h : Mme Françoise CERVANTES
- mercredi 14h30-16h30 : cours enfants avec Mme Jocelyne BRUNE (artiste) et Mmes Jeanine FORT et Marie-France MARSEAU

Dessine-moi un mouton (suite)



- mercredi de 17h à 20h : M. André BORDES
- jeudi de 17h à 20h : M. Michel BEGUE
- samedi de 10h à 12h : M. Michel BEGUE.

Vous trouverez les bulletins d'inscriptions au Secrétariat de Mairie, dès fin juin. Vous pouvez également téléphoner aux membres du Bureau suivantes :

- Marie Paule BARON : 05 62 36 00 09
- Sylvie ROUDIER : 05 62 33 03 93
- Danielle CORRONADO : 05 62 33 06 77.



Les Chanteurs de Soues

Avec 25 ans d'expérience, ils sont une soixantaine, de 35 ans à ++++++ je vous laisse deviner.

Ils répètent tous les vendredi soir, et cela permet d'évacuer le stress de la semaine. La « Maîtresse », Jeannette Lince, guide.

La Présidente Dany Dubarry veille sur ses ouailles prévoit les concerts (pour des mariages, les baptêmes, les enterrements), mais aussi par exemple les vides greniers, auxquels participent les chanteurs et leurs familles (locations des emplacements, confections de crêpes, mise en place et rangement de la salle).

La trésorière Jeannine Fort gère les finances, dont les ressources proviennent des adhésions, des prestations des concerts, des bénéfices des activités extra chanteurs (Loto, vide-greniers), pour permettre d'éventuels voyages, repas ou collations. Par exemple, dernièrement à Pentecôte, ils sont partis trois jours à Rosas.

Chants d'hier, bonne humeur et simplicité, telle est la chorale de Soues.

Vous y êtes les bienvenus, avec vos voix nouvelles, et des chansons d'aujourd'hui.

La « rentrée des classes » est prévue au mois d'octobre.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Madame Dubarry au 05 62 31 06 19.



LA BOITE À MUSIQUE



Ecole de musique de Soues-Grand Tarbes

La 18ème audition du 26 AVRIL 2009 a été pleinement réussie, malgré une journée maussade et pluvieuse.

Nos jeunes talents ont ensoleillé notre après midi grâce à la diversité et la qualité des morceaux choisis.

Une salle comble : parents, amis, représentants de la commune, et associations ont pu apprécier les talents de nos élèves qui pour certains étaient une première expérience devant un public déjà conquis.

Cette année l'ouverture revenait à Thomas Batan qui nous présentait au saxo « Best Friend » Puis se succédèrent au piano Nina Bonnacarrerre, Margaux Jouanicou, Camille Erracarret, Salomé Plat, Inès Boivin.

LA BOITE A MUSIQUE

Des duos de guitare avec Tony Bellini, Antony Sanz, Antony tapie, Marion Marazanof, Allan Genais, Damien Guilento, Antoine Martin et Romane Tran .

Les chants des petits de la classe d'éveil dirigés par Stéphanie René.

Des duos de clarinettes avec Mathilde Erracarret et Manon Dabat

Un excellent solo de batterie avec Axel Lorenté.

Puis Aveline Concalves nous présentait « la valse d'Amélie »

à l'accordéon, suivi par Cédric Concalves à la trompette.

Un duo de saxos avec Elsa Keszner et Nathalie Garcia, suivi de Maëlle Ournac au saxo alto avec 2 morceaux de Schumann et Beethoven.

Et pour terminer notre petit ensemble dirigé par Bruno Jacomet.

Encore une audition d'un excellent cru, merci à tous et encore bravo pour cette agréable après midi musicale.

En ce qui concerne nos éducateurs, notre équipe reste fidèle.

Pour l'éveil musical et l'accordéon Stéphanie René, la guitare Michel Moreau, la trompette et la direction de notre petit ensemble Bruno Jacomet, la clarinette Pascal Garde, le

saxophone
Nathalie Garcia,
le piano
Nathalie
Lamarque,
l'éducation
musicale et la
batterie Julien
Gefflot.



L'année se termine déjà il faut penser à la rentrée.

Comme les années précédentes, les anciens élèves bénéficieront d'une priorité pour les pré-inscriptions. Nous les contacterons à cet effet. Ensuite nous prévoirons les possibilités de cours pour les nouveaux.

Puis nous vous proposerons deux journées d'inscription tous niveaux, de la classe d'éveil, jusqu'au plus grands.

Le Samedi 5 septembre de 14H00 A 16h30

Le Mercredi 9septembre de 18H00 A 19h30

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter.

Président : PJ Huillet, tél. : 05 62 33 06 88

Vice-président : D Aguirre, tél. : 05 62 33 06 33

Secrétaire : J Tisé-Grimaud tél : 05 62 36 91 50

Trésorier : MJ Pierret, tél : 05 62 33 09 43

PJ.H

ATELIER THEATRE « RÉCRÉ-ACTIVITÉS » LES TROIS COUPS VONT BIENTÔT RETENTIR...

Récré-Activités est une association culturelle régie par la loi 1901. Son activité principale est l'animation d'ateliers théâtre destinés aux enfants et aux adolescents. Elle compte 60 comédiens en herbe.

L'un de ses objectifs est de permettre à nos jeunes de pouvoir exprimer leur passion en se produisant le plus fréquemment possible sur les différentes scènes de notre agglomération.

C'est aussi et avant tout faire découvrir et explorer le théâtre, amener les participants à la connaissance de soi en se mettant en jeu, grâce à un travail sur le corps en mouvement, la voix, le texte et la diction, l'improvisation, le rapport à l'autre, à l'espace, aux objets....

Chaque fin d'année, les portes des ateliers

s'ouvrent pour présenter aux classes d'écoles primaires et de collèges les pièces jouées par les comédiens en herbe de la troupe. C'est un véritable temps fort d'échange de la saison théâtrale.

C'est avec grand plaisir que les comédiens et leur animatrice Consuelo étroitement entourés de Claire Touyarot pour le groupe des ados, Joséphine pour le groupe des « Bananas split » et Claire pour le groupe des « Ouistitis » vous convient à leurs spectacles sur les thèmes du Cirque et des Contes.

Voici donc un aperçu de la programmation des représentations pour cette fin de saison théâtrale...

Au Centre Albert Camus (CAC) de Séméac :

- **Lundi 22 juin 2009 ...Spectacles ouverts aux scolaires conviés.**

- **Mardi 23 juin ...Spectacle ouvert au public en soirée dès 20h30.(entrée libre)**

Pièces jouées :

« Persillette » ...Dans une modeste maison vit une jeune femme qui attend un enfant. Ses voisins sont trois sorcières qui cultivent un magnifique potager...

La jeune femme enceinte résistera t'elle à son envie d'aller grignoter quelques douceurs du potager ?

« Contes à rebours »...Cette pièce met en scène la rencontre de différents héros très classiques : Le Petit Chaperon Rouge, Blanche-Neige, le Chat Botté, l'Ogre...Mais ces héros ont beaucoup évolué depuis leur création !

« Questions de temps ! »...Une bohémienne prédit au roi d'un pays imaginaire que dans exactement six mois, sa femme bien-aimée partira au bras d'un bel étranger.

Complètement désespéré, il se confie à son fidèle conseiller qui propose...d'arrêter le temps !

« Comment le grand Cirque Traviata se transforma en petit navire ? »...Il y a des gens qui racontent des histoires de sorcières, d'autres des histoires de loups qui s'enfuient sous la lune...

Eh bien nous, nous allons vous jouer une histoire toute simple. Enfin toute simple...Il y a bien quelques tempêtes et quelques pirouettes...Mais notre histoire à un avantage...Elle est entièrement vraie...ou presque !

Au Festival « Carapatte » à ADE les 26, 27 et 28 juin :

Cette année toute la troupe de « Récré-Activités » participera au festival de théâtre « Carapatte ». Carapatte est une Association Théâtrale des Hautes-Pyrénées, régie sous la loi 1901.

Elle organise un Festival itinérant de Jeunes Comédiens, âgés de 5 à 18 ans, ouvert à tous les Ateliers du Département. (18 ateliers, 400 comédiens, 37 spectacles, 2500 spectateurs pour sa 13e édition en 2006)

Cet évènement à pour but de participer au développement d'une politique culturelle dans notre Département avec comme devise, la rencontre, l'échange, le partage autour d'une même passion, le Théâtre.

Nous vous invitons à venir découvrir tous les nouveaux spectacles proposés durant ce week-end par les comédiens du département !!!

Les comédiens en herbe de « Récré-Activités »

seront présents pendant les trois jours du festival. Le Vendredi 26 juin pour l'ouverture du Festival à 19h00.

Le Samedi 27 juin à :

- 13h30 avec « Persillette »

- 14h55 avec « Contes à rebours »

- 17h15 avec « Comment le grand Cirque Traviata se transforma en petit Navire... »

Le Dimanche 28 juin à :

- 11h00 avec : « La galère de Troie n'aura pas lieu... »

- 17h00 avec : « Question de temps... »

- 17h45 avec : « Les cinq dits des clowns au Prince... »

En soirée (vers 22h30) fermeture du festival et remise festive ! des trophées...

Auparavant, nous nous serons produits à la Maison des Associations (MDA) de Tarbes :

Vendredi 05 juin à 20h30 avec le spectacle « Les cinq dits des clowns au Prince » suivi de « Joutes verbales » par le groupe des adolescents.

Enfin, SALLE 4 de la Mairie de Soues le Samedi 4 juillet à 20h30 (entrée libre) :

« Les cinq dits des clowns au Prince »...Le Prince a décidé de supprimer tous les arts du spectacle. Il propose aux artistes une reconversion sociale mais certains d'entre eux résistent. Le Prince leur donne cinq chances : en cinq dits, ils doivent lui prouver leur utilité dans la société afin de le faire changer d'avis. Humour et poésie rythment cette pièce, à ne pas manquer !

De bons moments de bonne humeur et de détente à consommer sans modération !!!

A suivre...



KARATÉ

Pour cette saison 2008/2009, qui s'achève le 16 juin, c'est avec 25 licenciés que nous avons travaillé, appris, perfectionné notre pratique, notre art martial. Nous avons participé aux différents championnats départementaux et obtenu quelques résultats prometteurs, médailles d'or et de bronze. Le passage de grade, deux dans la saison, a confirmé la progression des licenciés. Notre club s'est enrichi d'une nouvelle ceinture noire 1er Dan, grade concrétisant le travail et la volonté de Ruben, que nous félicitons de nouveau. C'est important pour notre club, cela va enrichir notre enseignement.



Mais plus généralement Le karaté-do est un art de combat à mains nues, issu de pratiques utilisées en Extrême-Orient notamment dans le bouddhisme zen. Il consiste en des techniques offensives et défensives utilisant toutes les parties du corps. Le Do, voie de la connaissance nous enseigne le comportement juste envers son partenaire d'entraînement, mais aussi envers soi-même.

Adaptés à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une "école de vie" chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative et ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Le karaté-do répond, aussi, à la demande spécifique de pratique de défense personnelle souvent recherchée par les pratiquants. Vous développez ainsi votre confiance en vous et votre assurance. Vous conservez votre sang-froid et maîtrisez vos gestes et vos émotions en toutes circonstances.

Que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou vers une recherche plus philosophique, vous trouverez les réponses à vos attentes dans la pratique de cette discipline martiale.

La section « Karaté Sporting Club de Soues » du S.O.S.L est prête à vous accueillir. Les cours ont lieu les mardi et jeudi de 18h à 20h (salle polyvalente), le karaté-défense pour adolescents et adultes, le mercredi de 19h30 à 21h au dojo. Ils reprendront à la mi-septembre.

Renseignements : Tél. : 05 62 33 05 06 après 20h ou à la mairie.

SECTION ATHLETISME

Une saison bien remplie pour nos jeunes pousses Eveil Athlétique et Poussin(e) s qui a débutée cet hiver par les traditionnels cross et son challenge.

Chez nos petites de l'Eveil Athlétique LOUHAUR Méline prend la 4^{ème} place suivie de LACAZE Clara (11^{ème}), dans ce challenge nous retrouvons également DELPECH Elya (19^{ème}), MASSE Juliette (26^{ème}), VIGNETTE Clara (29^{ème}), PINTOS-DUPUY Nina (30^{ème}) et DUCOY Noémie (33^{ème}). Toutes ces jeunes confirmeront aux départementaux avec une 4^{ème} place pour Méline LOUHAUR et la 7^{ème} place pour LACAZE Clara ;

Chez les garçons HALLAY Antoine se classe 6^{ème} de ce challenge et DE LA CRUZ Nathan 22^{ème}.

Chez les Poussines DUBOUE Estelle remporte ce challenge ainsi que le titre de championne départementale, DASSONVILLE Katia se classe 3^{ème}, NAUDEAU Florine 6^{ème} et MEDAILLON Chloé 13^{ème}.

Sur piste les épreuves de Triathlons prennent le relais des cross et nos jeunes pousses peuvent se confronter dans des courses, des lancers et des sauts lors de différentes compétitions.

Des satisfactions viendront sûrement cette année de nos Minimes filles et garçons.

Après une saison de cross satisfaisante avec Laura PEREZ qui remporte le challenge de cross et le titre départemental, la 2ème place du challenge en garçon de FRAYSSE Benoit , après un record régional au Triathlon(108pts) et un départemental à la hauteur (1m86)en salle pour Basile ROLNIN,la saison sur piste démarre en fanfare avec le record régional des 20' marche (3582m) et départemental du 3000m marche (16'43 "8) de Laura PEREZ .

Deux autres records départementaux sont battus par Benoit FRAYSSE à l'octathlon (2975pts) et Raphaëlel ROLNIN au Marteau (50m22).

Basile ROLNIN met la barre haute avec en ce début de saison 2 records régionaux : au Disque (51m43) et au Triathlon (116pts) ; ces

deux performances sont également les meilleures performances françaises 2009.

Laura PEREZ, Angèle BOTELLA, Raphaëlle ROLNIN, Benoît FRAYSSE, Guillaume BEARS et Basile ROLNIN ont participé à la finale Nationale par équipe au sein de l'APA65 à DREUX les 09 et 10mai 2009. Les garçons se classent 5ème et les filles 15ème sur 32 équipes. La saison démarre plus calmement chez les plus grands qui nous donnent rendez vous pour les mois de Juin et Juillet.

Nous remercions la municipalité pour son aide logistique. Elle vient d'aménager un abri pour stocker notre petit matériel et surtout de financer notre nouveau tapis de perche.

Joël COURSIN



ECOLE DE TENNIS

PLAISIR, CONNIVENCE... ET FORMATION TENNISTIQUE

Les 14 élèves de l'école de tennis, 7 filles et 7 garçons, de la section ECOLE DE TENNIS du SOSL, ne céderaient pas leur place pour se retrouver les mercredis matins et après-midi. Ils s'entraînent sur les cours extérieurs ou dans la salle polyvalente par mauvais temps.

C'est avec sérieux qu'ils apprennent les bases du tennis et appliquent avec

fair-play les règles. À leur demande, les cours se terminent toujours par des mini-matchs, histoire de se tester.

De très bons moments de sport, vécus dans la joie et le partage. Bref voilà un loisir pratiqué avec

beaucoup de bonheur et de convivialité par ces jeunes et les parents ou grands parents qui les accompagnent.

Merci à chacun d'eux pour la bouffée d'oxygène qu'ils procurent.

Jacques DUBAU





Les choses sérieuses ont commencé.

Après le tournoi de Bigorre, 3 équipes engagées, voilà les pelotaris souessois engagés au tournoi place libre de Vic en Bigorre avec 5 équipes.

Réalité de l'apprentissage, les victoires sont clairsemées mais se rapprochent de plus en plus, nos joueurs vendant « chairement » leur peau...

Qu'importe, la volonté est bien réelle de représenter avec fierté les couleurs de Soues tout en respectant l'esprit sportif et la bonne humeur.

Avec le retour des beaux jours, les entrainements ont repris au fronton les mardi et mercredi soir à partir de 18 heures, et le dimanche matin dès 9 heures pour les plus courageux.

Jo AGUERRI (05 62 93 00 49) et José SANTOLARIA (05 62 33 02 54), regroupant les plus jeunes les mercredi après-midi et samedi matin.

Toutes personnes désireuses de nous rejoindre, débutant(e)s ou confirmé(e)s seront accueillies avec grand plaisir, il y a de la place pour toutes et tous de 7 à 77 ans...

Le 27 juin 2009, samedi de la fête de Soues, notre fronton accueillera des parties du championnat de France des jeunes, venez nombreuses, nombreux, les encourager, spectacle garanti.

A bientôt sur la cancha,

 Patrick LYONNE
Président de la section
(06 78 07 81 67)



Amicale Souessoise du 3^{ème} Age



32 ans d'existence et pas une ride (ou si peu...), le plaisir de se rencontrer toujours intact. Tous les mercredis après-midi les aînés Souessois se retrouvent en la salle 4 de la Mairie et là, on papote, on joue au loto, on prépare les futures sorties. Justement, lorsque vous lirez ces quelques lignes, nos dynamiques seniors seront revenus d'une croisière sur la Garonne et le Canal du Midi à bord du bateau-mouche « le Capitole ». Découvrir Toulouse depuis sa plus belle avenue, la Garonne, que du bonheur. Des liens d'amitié se sont créés avec les aînés de Barbazan-Debat, les deux associations se regroupent pour organiser les sorties en bus, plus facile

pour compléter le car, frais partagés. Quelques agapes sont prises en commun. Ha ! gourmandise quand tu nous tiens (s'il te plait, tiens nous encore longtemps...)

Le bureau :

Président d'honneur	: Roger Lescoute, Maire de Soues
Présidente	: Yvette Rémy
Vice-président	: Jacques Fossard
Trésorière	: Josette Favarin
Trésorière- Adjointe	: Christine Cortés
Secrétaire	: Maria Pelloux
Secrétaire- Adjointe	: Françoise Juan

Foot-Voyage

Beau voyage :



Belle récompense pour les catégories Benjamins et Poussins de l'école de foot du club Souessois cher au président Lalloz. Deux bus au départ, dans un, les enfants et leurs éducateurs, l'autre emporte les parents, qui ont financés leur voyage en totalité. A l'heure du laitier (du temps ou il y en avait), le convoi prend la direction de Ollioules dans le Var, à coté de Toulon plus précisément. Objet du voyage, invitation pour un tournoi de football. Hébergement sur le site de la compétition, accueil chaleureux de la part des

dirigeants locaux. Tenue exemplaire, tant sportive que morale, des « minots » Souessois , pendant et en dehors des matches. Et pour terminer ce périple, chantilly sur la tarte aux fraises, arrêt à Marseille, au « Vélodrome » pour assister à la rencontre de Ligue 1 Marseille- Grenoble. Imaginez- vous, pour les gamins (et les grands) , voir l' « Oème » en live, que du bonheur. On ressort du mythique stade Marseillais avec le dessous de la casquette (de l'OM) garni d'images et de sons inoubliables. Petits Souessois, vous avez des éducateurs qui méritent le respect, faites leur savoir par votre comportement sur le terrain et dans la rue. Merci au Conseil Municipal qui a voté une subvention exceptionnelle pour pouvoir boucler le budget de ce voyage, nos jeunes footeux et leurs entraîneurs le méritent.

Bicross Club De Soues

La saison 2009 va bientôt toucher à sa fin avec l'approche des grosses échéances que sont les Championnats de France, d'Europe et du Monde courant juillet.

Commencée à la rentrée scolaire de septembre dernier sur l'ancienne piste, la section a vu ses effectifs bondir pour atteindre plus de 50 licenciés. Quelques mois plus tard dotée de sa nouvelle structure, c'est un travail de qualité qui a pu être entrepris par l'entraîneur, travail qui a amené rapidement les Pilotes de Soues au niveau qui était le leur par le passé.



Les nouveaux ont pu ainsi très vite progresser et rattraper leur retard dans la pratique de la discipline. Une vingtaine de Pilotes motivés ont suivi le Championnat Régional Midi-Pyrénées pour lequel ne reste qu'une épreuve. A l'issue de ce Championnat, les Pilotes sélectionnés iront disputer le 1/2 de Finale du Championnat de France servant de sélection à la Finale de ce même Championnat.

Deux Pilotes déjà connus, Catherine Soucaze et Frédéric Amaral ont disputé les manches de la Coupe de France et obtenus leur qualification Nationale pour les Championnats d'Europe (Danemark) et du Monde (Australie).

Fin avril, le Bicross Club de Soues avait la lourde tâche d'organiser la deuxième manche du Championnat Interrégional du Grand Sud-Ouest regroupant 5 Comités (Aquitaine, Limousin, Charentes-Poitou, Auvergne et Midi-Pyrénées) course à laquelle 450 Pilotes ont participé. Un temps exécrable durant tout le week-end n'aura pas réussi à altérer la fête, même si l'équipe organisatrice regrette de ne pas avoir pu présenter son infrastructure dans les meilleures conditions. Le sentiment général qui s'est dégagé de cette journée est le désir de revenir rouler dès que possible pour de nouvelles compétitions. Ce sera le cas en 2011, la Fédération Française de Cyclisme ayant donné l'organisation du 1/4 de Finale du Championnat de France au Bicross Club de Soues.

Victime de son succès, la section a bloqué les inscriptions jusqu'à la rentrée prochaine de septembre, la préparation des Pilotes confirmés étant le plus important en cette période d'échéances sportives. Les entraînements du Club ont lieu tous les mercredis après-midi de 14h30 à 17h et le samedi réservé aux Compétiteurs.

Renseignements et inscriptions sur place lors de ces entraînements du mercredi ou téléphoner à la Mairie de Soues en dehors de ces horaires qui transmettra les coordonnées des Responsables.

R. Mangin



LE BAPTÊME CIVIL, OU BAPTÊME RÉPUBLICAIN

C'est un décret du 20 prairial an II (8 juin 1794) qui a institué le baptême civil pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine.

Que vous soyez athés ou de religions différentes le baptême civil, (également appelé baptême républicain) est un excellent moyen de célébrer la venue au monde d'un bébé sans lui donner un caractère religieux ,et en lui donnant un Parrain et une Marraine. Il est aussi destiné à faire adhérer l'enfant aux valeurs républicaine.

Il n'existe pas aujourd'hui de texte officiel qui prévoit le baptême civil, vous devez donc vous adresser à votre Maire. C'est lui qui décidera s'il est d'accord ou non pour baptiser votre enfant, car à ce jour ce n'est pas une obligation.

Ils ont lieu généralement le samedi, après la célébration des mariages.

Le certificat remis à la fin de la cérémonie n'a aucune valeur légale .S'il arrive malheur aux parents, ce baptême ne crée aucun lien de droit entre les intéressés. Il s'agit uniquement d'un engagement moral de la part des parrains et marraines traduisant leur attachement particulier à l'enfant .

Certaines familles chrétiennes souhaitent faire ,en plus, du baptême à l'église un baptême à la mairie pour faire participer des personnes non chrétiennes, à la fête de la naissance de leur enfant ou bien pour lui donner un parrain et une marraine non chrétien. (Cela n'est pas possible au sein de l'église). L'enfant peut donc avoir deux baptêmes l'un pour sa vie et son chemin spirituel, et l'autre pour respecter et découvrir les valeurs républicaines et démocratiques.

Le dernier, à la mairie de Soues, s'est déroulé au mois de mai 2009.

M.P.B.



LES INCONNUS DE MARC CENAC

Est-il vraiment utile de vous rappeler ses talents de peintre et de sculpteur ? je ne pense pas. Annie, son épouse, nous fait découvrir des merveilles, sur papier comme support, crayon, pastel, sanguine, fusain vous font vagabonder au grés des nus, paysages, natures mortes et bouquets, les murs de la Fondation en ruissent de plaisir. Ne vous privez, surtout pas, de découvrir les dessins de Marc de la période 1971-1985, que des inédits, du jamais vu.

La Fondation Cénac est ouverte jusqu'au 31 juillet 2009, le mardi et le vendredi de 15h à 18h 30
et sur rendez- vous au 05-62-31-06-19
ou au 06-79-13-58-14.

La visite de la Fondation est gratuite

R M



SOUES⁶⁵ en fête

Ven
26

22H30 – Feu de la Saint Jean
Bal avec la **disco-mobile**

ALIGATOR

Sam
27

14H00 – Concours de pétanque doublettes (réservé)
15H00 – Course pour enfants autour du lac (8 / 13 ans)
22H30 – Grand bal avec la **disco-mobile**

X-WREMIÉ

Dim
28
JUIN
2009

9H00 – Course pédestre « **LA SOUESOISE** »
10 Km (course/rollers/marche) et 15 Km (course)
Inscriptions le samedi 27 de 16h à 19h à la
Salle Polyvalente ou le jour même à partir de 7h .

12H30 – Apéritif offert par la municipalité animé par la
« **BANDA SAMBA** »
(formation de la Société Borderaise)

18H/1H – Bal non stop animé par l'orchestre

GERARD LUC

23H00 – Grand **FEU d'ARTIFICE** sur le LAC

Restauration possible à la Salle Polyvalente le midi
animé par la « **BANDA SAMBA** »
Menu : 13 € 50 / Menu enfant : 5 €

Lun
29

14H00 – Concours de pétanque doublettes

★ ATTRACTIONS FORAINES DURANT CES 4 JOURS ★



Soues

Bienvenue dans les Hautes-Pyrénées

DIMANCHE 28 JUIN 2009

LA SOUESOISE

10 Km (course – marche – rollers)

15 km (course)



Organisée par le Comité des Fêtes

ROLLERS : Départ 9 h 00

COUREURS : Départ 9 h 10

MARCHEURS : Départ 9 h 15



1 tee-shirt à chaque participant

Récompenses rollers – marcheurs – coureurs

Tirage au sort après la remise des prix

BUFFET A L'ARRIVEE

Engagement : 8 € - course et rollers –

7 € - marche -

- **Pré inscriptions samedi 27 juin de 16 h 00 à 19 h 00 à la salle polyvalente**
- **le jour de la course à partir de 7 h 00**

COURSE ENFANTS (8 à 13 ans) le samedi 27 juin à 15 h 00

Licence ou certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied (ou marche ou roller) en compétition datant de moins d'un an obligatoire à l'inscription

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Renseignements au 05.62.33.06.48

BULLETIN D'INSCRIPTION JOURNÉE PEINTURE

L'association **Dessine moi un mouton**, en coordination avec la Commission culturelle organise le **4 juillet 2009**
Une journée peinture autour du lac de Soues . Le plaisir tout simple de peindre au grand air, et de rencontrer les amis de la nature. Ci dessous un bulletin d'inscription, pour toutes les Personnes Intéressées. Venez nombreux cela sera un plaisir de vous rencontrer et D'apprécier votre talent.

BULLETIN D'INSCRIPTION Journée peinture au bord du Lac de Soues

A renvoyer ou à déposer à l'adresse suivante :

Mairie de Soues
Journée peinture du 4/07/2009
Rue André Fourcade
65430 SOUES

Le présent bulletin devra être accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'association « Dessine-moi un mouton »

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Tél : Tél portable :

Adresse mail :

Coût de l'inscription : 13 euros

Ce tarif donne droit à un « Bon Repas » de 10 euros à la Cahute aux Moules, au bord du lac de Soues.

La journée du 4 juillet 2009 débutera à 8H30, un point d'accueil sera à votre écoute à la salle « La Cave » au bord du lac de Soues, où, les participants amèneront leurs toiles vierges ou supports, un tampon y sera apposé et une boisson chaude offerte.

Le but est de peindre le paysage sur place.

Le participant pourra éventuellement exposer près de lui, ses autres œuvres et les vendre si l'occasion lui en est donnée.

A 12H30, une table générale sera dressée au restaurant pour le plaisir de partager ensemble un repas convivial.

A la fin de la journée vers 17 H 30 les œuvres faites sur place seront exposées.

En remerciement monsieur Le Maire et la Commission culturelle vous offriront un rafraîchissement.

Merci de votre présence.

MOUVEMENT DE LA PAIX

Fin 2008, le Mouvement de la Paix tenait son Congrès national à Dijon. Ce fut un moment de réflexions permettant de dégager des axes et priorités d'actions tant sur le développement de la culture de paix, l'audience du Mouvement que sur le désarmement nucléaire. Sur ce dernier point nous assistons, en dépit des annonces faites par les différents gouvernements, à la prolifération des armes nucléaires.

La planète compte aujourd'hui 27 000 têtes nucléaires. Bien moins qu'au temps de la guerre froide. Pourtant le risque de leur utilisation, volontaire ou accidentelle, n'a jamais été aussi fort. Dans ce contexte, de nouvelles voix s'élèvent pour souligner l'urgence du désarmement nucléaire. Parmi elles, celles d'anciens secrétaires d'Etats des Etats-Unis ou d'anciens Premiers ministres français. Ajoutons à cela les nouvelles propositions de Barack Obama.

Tout cela sera-t-il suffisant pour que la conférence de révision du TNP (Traité de Non Prolifération) en 2010 débouche sur un processus concret d'élimination des armes nucléaires ?

C'était tout l'enjeu du comité préparatoire à cette conférence de révision du TNP qui se tenait, à l'ONU à New York. Du 2 au 9 mai, je faisais partie de la délégation Mouvement de la Paix qui s'est rendu à l'ONU pour assister à ce comité préparatoire. Notre objectif était bien sûr de suivre les travaux de ce comité mais aussi de rencontrer le maximum d'Ambassadeurs afin de leur expliquer notre vision d'un monde sans arme nucléaire et donc de leur demander un engagement sur la voie du désarmement nucléaire.

Si des choses ont bougé, il reste encore beaucoup à faire pour que la conférence de 2010 soit porteuse d'espoir, même si comme personne ne peut dire ce que réserve l'an prochain et quelle sera la situation géopolitique internationale.

De notre côté, nous allons poursuivre la campagne de sensibilisation et de signature pour le désarmement nucléaire, pour l'acceptation d'une convention d'élimination de l'arme nucléaire.

2010 est donc une année importante pour le désarmement nucléaire. Le Mouvement de la paix proposera des initiatives pour que cette campagne se développe dans notre ville. C'est aussi pour porter le résultat de cette campagne que nous pensons envoyer une délégation des 100 personnes à l'ONU. Se projeter dans douze mois c'est bien, mais c'est dès maintenant que nous devons la préparer.

Le 21 septembre, journée mondiale de la paix, peut être un moment d'échange et de construction d'une éventuelle participation à cette délégation.

Novembre 2009, le 20 novembre exactement, sera le 20ème anniversaire de la Convention relative aux droits

de l'enfant. Ce peut être aussi un moment d'échange. Pouvons nous laisser à nos enfants un héritage pouvant faire sauter plusieurs fois la planète ?

Il peut y avoir d'autres questions qui nous interpellent et c'est autant de raisons de débattre.

Donc à bientôt.

Pour suivre l'info pacifiste, je vous invite à visiter le site du Mouvement : www.mvtpaix.org

Dany Allaire



A l'entrée des Nations Unies, un symbole de paix et de non violence par l'artiste Karl Fredrik Reutersward



Manifestation devant l'ONU de la délégation française pour demander l'abolition de l'arme nucléaire

A la suite d'une visite à la foire agricole des élèves de l'école maternelle de Soues, la rencontre avec l'album « Le doudou perdu » a permis la mise en place d'une trame narrative originale : Marcel, un petit garçon en vacances à la ferme, a perdu son doudou. Il va voir les animaux à la recherche de celui-ci.

Va-t-il le trouver ?

Ce suspense haletant sera dévoilé les 19 et 20 juin, à l'école maternelle de Soues.

Et voici en avant première les photos d'une répétition générale.



ECOLE JEAN-JAURES

Sous le signe du respect de notre environnement



Comment respecter notre environnement sans le connaître ? Voilà la question posée à tous les enfants de l'école Jean JAURES durant

cette année scolaire.

Les voyages scolaires sont souvent l'occasion pour les enfants de terminer l'année sous le signe de la détente, de l'amusement et de se faire des souvenirs agréables. Bref, ce doit être un rendez-vous « plaisir ».

Renforcer les liens en partageant une chambrée, participer à la traditionnelle bagarre de polochons, mais aussi faire son lit et débarrasser la table après le repas, tout cela est formateur à la socialisation de l'enfant.

Pourquoi ne pas lier ces moments à une éducation éco-citoyennes ?

ECOLE M. BARROUQUERE-THEIL

La balade en chantant

«- Au début, on avait le trac. »

«- Dur, dur, car on a eu quelques trous de mémoire » Jeudi 30 avril, en l'église de Soues, les élèves du CM2 de l'école M. Barrouquère-Theil se faisaient un peu de souci, le trac était bien là. Pourtant une fois sous le feu des projecteurs, ils ont offert une superbe prestation, résultat de deux années de travail dans le cadre de l'éducation musicale à l'école. Le public, très nombreux, a été conquis par le niveau et le sérieux de ces écoliers dirigés par

Le mois de mai aura été riche en études dans ce domaine.

Les quatre et cinq mai, ce sont les CP et les CE1 qui partaient à Artigues pour étudier l'eau, son cycle, son importance dans la vie de l'homme, et comment sauvegarder cet élément si primordial.

Pendant ce temps, la classe de CM1/CM2 allait visiter la station d'épuration de Tarbes Ouest.

Les 25 et 26 mai, les CE2/CM1 partaient eux aussi à Artigues avec comme objectif d'étudier la faune et la flore des hautes Pyrénées. Ils sont maintenant intarissables sur les essences d'arbres de notre région ainsi que sur l'ours ou la marmotte.

A l'heure où cet article se rédige, chaque enfant de chaque classe est en train d'exploiter tous les éléments relevés sur place afin d'en faire une synthèse qu'il présentera à ses parents.

En bref : L'école fêtera la fin de l'année le 12 juin par une paëla et un petit spectacle préparé comme chaque année par notre intervenante en musique, Stéphanie René.

Tout le monde a rendez-vous à 18h30 . Gageons que cette soirée sera réussie !



Stéphanie René et accompagnés au piano et à l'accordéon par Jean Philippe Pinchon.

«- A chaque fin de de chanson, il avait un tonnerre d'applaudissements. »

«- Nos parents ont beaucoup apprécié. »

«- Nous remercions toutes les personnes qui nous ont entourés pour organiser ce concert. »



LA POSTE A SOUES : quel avenir ?

Le 8 avril dernier, une délégation du Conseil Municipal,

conduite par M. le Maire accompagné de Mme Baron et MM. Dupont et Poeydomenge, a rencontré Mme la Directrice de l'Enseigne La Poste Midi Pyrénées Ouest (Hautes Pyrénées et Gers), assistée de M. Dufourcq Directeur de la Communication, pour faire le point sur le devenir du Bureau de La Banque Postale à SOUES ;

Nous avons commencé en disant à la Directrice que des bruits couraient sur l'évolution du Bureau et qu'en conséquence nous souhaitions connaître exactement ce qui était prévu dans le cadre des remaniements en cours.

La Directrice nous a apporté les indications suivantes :

- La Banque Postale revoit son organisation territoriale en « terrains » qui mailleront le territoire (17 sur les Hautes Pyrénées et 15 dans le Gers) et regrouperont plusieurs Bureaux. A la tête des ces « terrains » il y aura un cadre supérieur. Ces « terrains » tiennent compte d'aspects géographiques et d'un nombre de Conseillers financiers rattachés)
- Le Bureau de Soues sera rattaché au « terrain » de Séméac, avec les bureaux de Barbazan-Debat et Bernac-Debat
- A Soues demeurera un guichetier(ère) sélectionné(e), du niveau de « chef d'équipe » (Conseiller clientèle) qui sera renforcé 2 après-midi par semaine. On passe ainsi d'un « Receveur vendeur » quelqu'un qui sera du « 2ème échelon » de fonction. C'est, nous a-t-on dit, « un plus pour la Commune »
- Un « Conseiller financier » assurera des permanences 2 jours / semaine, sur « rendez-vous » uniquement.
- A l'horizon 2010, on envisage des « Conseillers patrimoine » qui pourront proposer des produits d'assurance, mais aussi assurer des prêts pour des travaux ou des prêts à la consommation.

- Les services accessibles localement, vont augmenter
- Ce personnel est rattaché automatiquement au « terrain » (donc Séméac)
- Le Bureau, qui nous a-t-on assuré « marche bien » restera donc en l'état !
- Il n'y aura pas de modification dans l'amplitude d'ouverture, mais une adaptation dans l'horaire d'ouverture dès 13h30, pour permettre le retrait notamment des « recommandés » (suite à un sondage réalisé !)

Les objectifs de La Poste, face à une diminution de 10% du trafic, sont :

- une satisfaction de la clientèle au niveau de 95%, mesurée par un prestataire externe
- qui s'inscrit dans un projet d'établissement axé sur la Qualité (objectif majeur pour 2012)

Nous avons posé la question de l'installation d'un distributeur de billets.

La réponse a été non, au moins pour l'instant, essentiellement pour des raisons de desserte de fonds et de maintenance. De plus, le distributeur diminue les opérations au guichet et les gens font, de plus en plus des mouvements de fonds (transferts notamment) par Internet.

S'agissant de la distribution du courrier, la situation est transitoire avec la construction de la « plateforme » de Bastillac.

Le service clientèle va s'étoffer d'une information possible sur le déroulement de la tournée (cas de retard).

Le projet « social » vise, enfin, à tendre vers le « zéro CDD » (1)

(1) : « zéro CDD » = titularisation maximum des agents pour tendre vers l'arrêt des « contrats à durée déterminée ».

Bon vent donc à La Poste à SOUES pour un service toujours plus performant au service de la clientèle.

G.P.

Flashs et communiqués

AVIS AUX PERSONNES AGEES ET / OU HANDICAPEES

*La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, complétée par le décret du 01/09/2004 fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux **personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels**, prévoient un recensement destiné à servir un registre nominatif des personnes concernées.*

En conséquence, les personnes répondant aux critères repris dans le tableau ci-dessous, sont priées de se faire connaître auprès du Secrétariat de Mairie ou de renvoyer ce document dûment complété.

&

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF RELATIF AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES BENEFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE DEPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS (CANICULE – GRAND FROID)

NOM :

PRENOM :

QUALITE au titre de laquelle l'inscription est demandée pour les personnes résidant à leur domicile
(cocher la case) :

- Agé de 65 ans et plus
 Agé de 60 ans, reconnu inapte au travail
 Adulte handicapé

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Le cas échéant :

→ coordonnées du service intervenant à domicile :

Le cas échéant :

→ personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, adresse, n° de téléphone) :

Date de la demande :

Signature :

Le cas échéant :

→ nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande :

Flashs et communiqués

SCRABBLE



Le scrabble club de Bigorre vous invite à cette plaisante compétition les mardi et vendredi à 14h. à la salle des « Cigognes » dans une ambiance bon enfant...

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mme LASPERCHES : Tel. 0562341015



Un Souessois à l'honneur

Vous l'avez très certainement rencontré, en compagnie de son épouse, arpentant les rues de notre cité, la démarche sportive (il a de beaux restes).

Une grosse tranche vie consacrée à la boule de cuir, d'abord joueur, puis dirigeant et ensuite arbitre, vingt ans de sifflet, ça en fait des biscottes jaune et rouge distribuées.

Délégué de ligue, membre du District des Hautes-Pyrénées, notre ami Guy Monnereau a amplement mérité la reconnaissance ministérielle, médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Guy, M. le Maire, son Conseil Municipal et tous les Souessois te complimentent pour cette distinction amplement méritée.

R.M.



50 ANS DE MARIAGE



50 ans mariage de M. et Mme PENIN



50 ans mariage de M. et Mme VAZ

Fête du sport en famille : le Programme 2009

La Fête du Sport en Famille aura lieu le dimanche 06 septembre 2009 de 10h à 19h sur le site du lac de Soues. L'entrée est gratuite.

Pas 30, 40 mais 45 sports seront à découvrir et pratiquer sur terre, dans l'air et sur l'eau...alors n'oubliez pas de venir en tenue de sport...

Sous des airs de Bandas, vous pourrez assister à des vols de parachutistes qui se poseront sur le site.

La tombolas gratuite vous donnera aussi la possibilité de gagner de nombreux lots : descente de raft, vol en parapente, ballons, cours gratuits, tee-shirt

Durant toute la journée, le public pourra également se rendre sur les stands de plusieurs de nos partenaires et obtenir informations et conseils

Tout un programme, alors marquez bien ce RDV sur votre agenda dès à présent... il y en aura pour petits et grands !!!



Recherche d'emploi

L'Agence d'intérim « Arobase intérim » nous prie de vous informer qu'elle adresse, quotidiennement à la Mairie, une liste des emplois qu'elle offre en intérim.

Ces annonces sont affichées et consultables au Secrétariat de Mairie, en temps réel.

Coordonnées de l'Agences :

- Tél : 05 62 44 26 00
- Portable : 06 15 14 10 73
- Mél : angel@arobase-interim.com

Nuisances sonores et brûlage des déchets

Il n'est pas inutile de faire un rappel sur deux types de « pollutions » fréquemment constatées et dont quelques plaintes arrivent en Mairie quand viennent les beaux jours.

La première concerne la nuisance « sonore » liée notamment aux activités domestiques.

Un arrêté préfectoral du 27 décembre 1990, toujours en vigueur, régit clairement les choses. Il indique entre autre que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h.

La seconde est relative au brûlage des déchets. Le règlement sanitaire départemental interdit

le brûlage à l'air libre des déchets municipaux» (déchets ménagers et assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations). Dans ces déchets figurent les « déchets des parcs et jardins »

De la même façon, le brûlage sauvage des déchets des entreprises (comme on peut malheureusement trop souvent le constater sur les chantiers de construction), constitue une infraction à l'article L.541-25 du code de l'environnement.

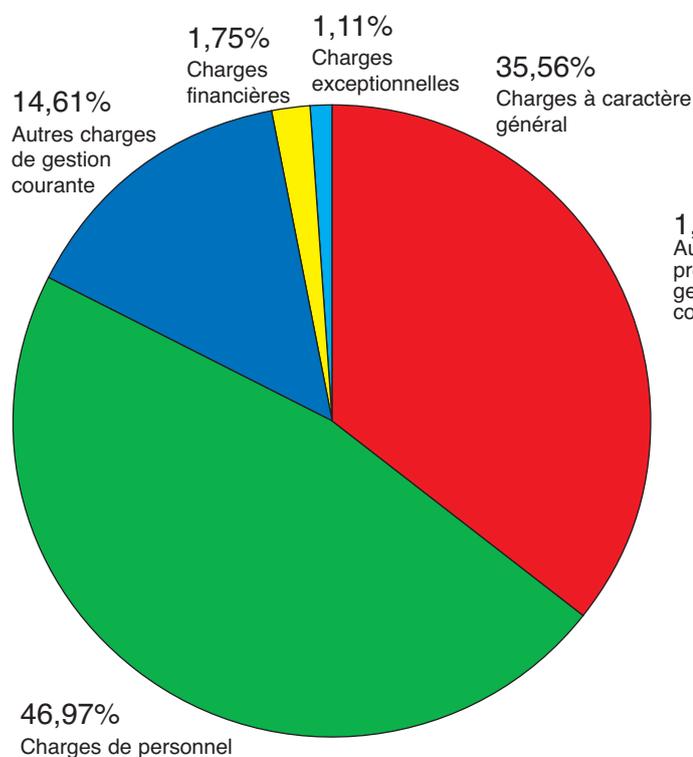
En conséquence, le brûlage des déchets verts issus des jardins est interdit. Vous avez comme solution soit de les composter, soit de les broyer et les étendre sur vos espaces verts et autres terrains, soit de les apporter en déchèteries.

Le respect de ces consignes fixant les règles de bonne conduite, ne peut que contribuer à préserver les relations de bon voisinage. A cet égard, il était bon de les rappeler.

G.P.

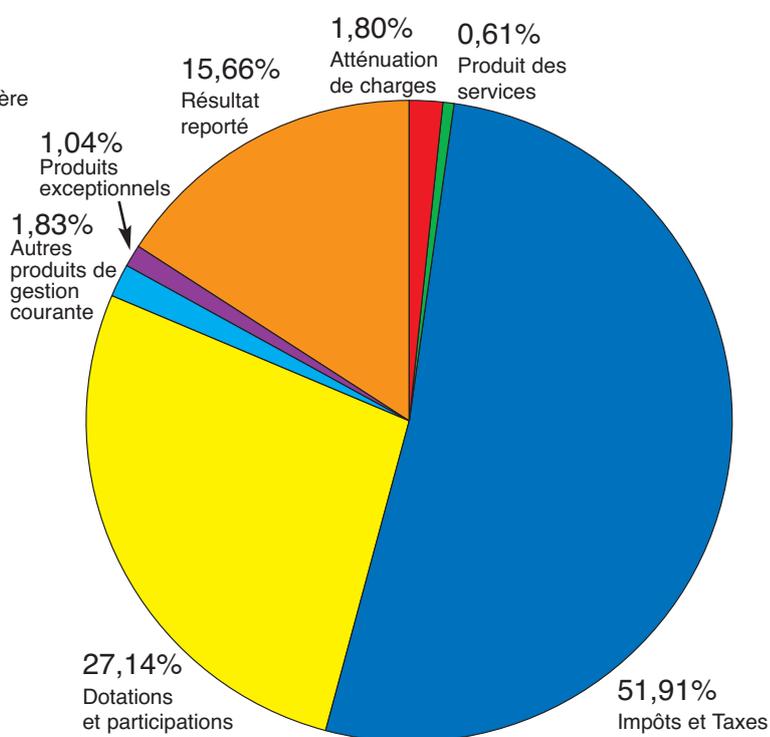
1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

1 906 337,52 €



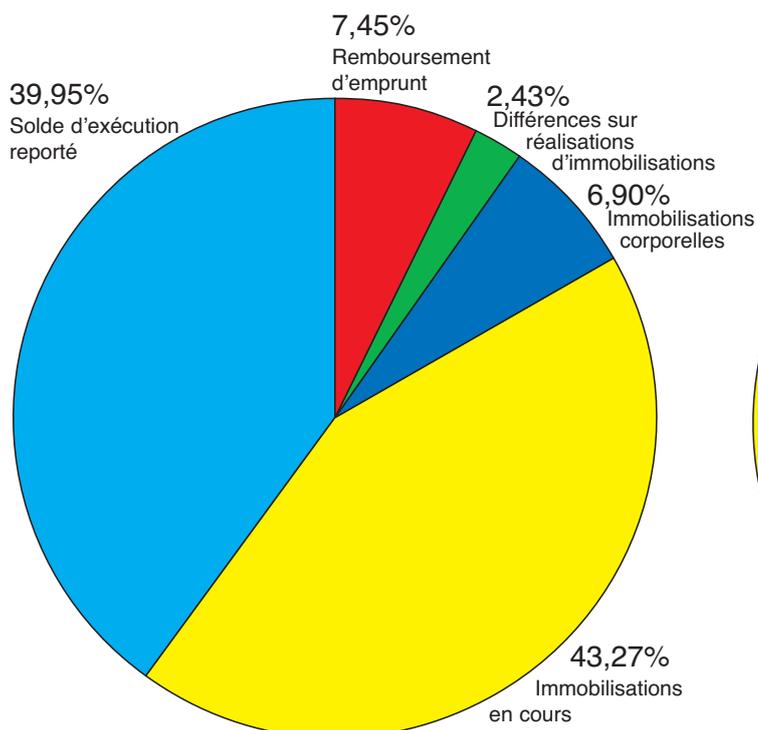
2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

2 378 948,86 €



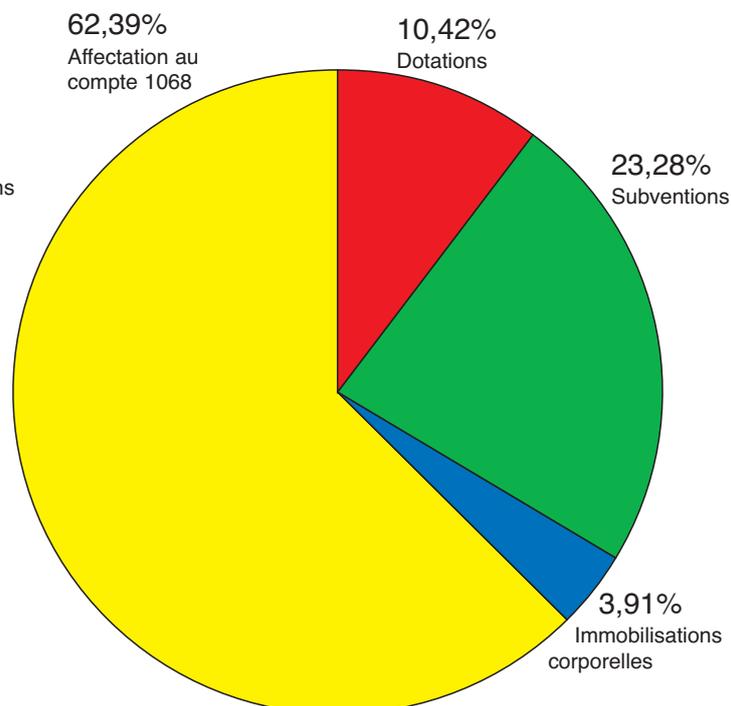
3 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

845 172,37 €



4 - RECETTES D'INVESTISSEMENT :

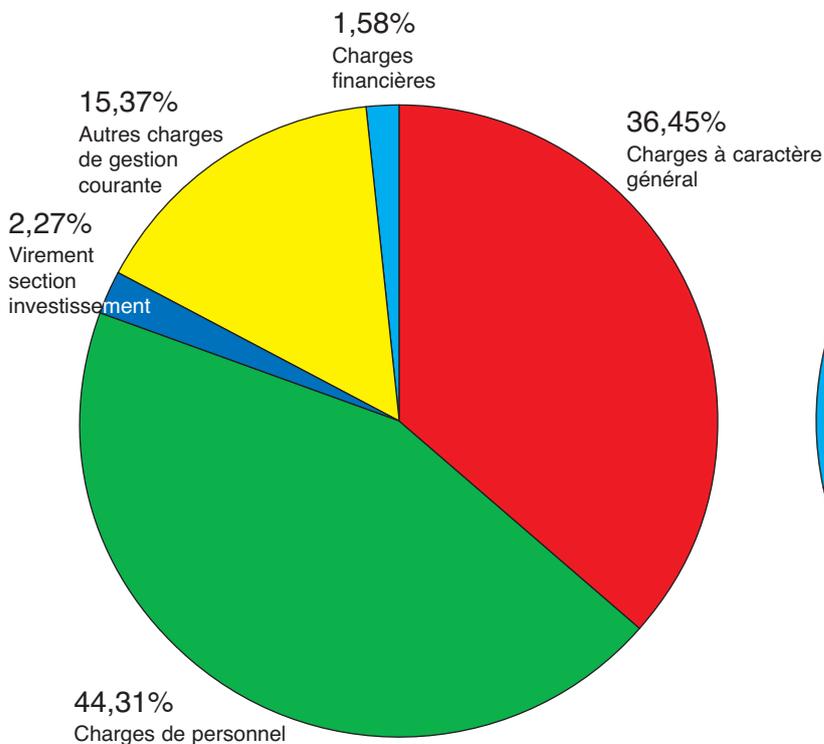
541 150,17 €



BUDGET PRIMITIF 2009

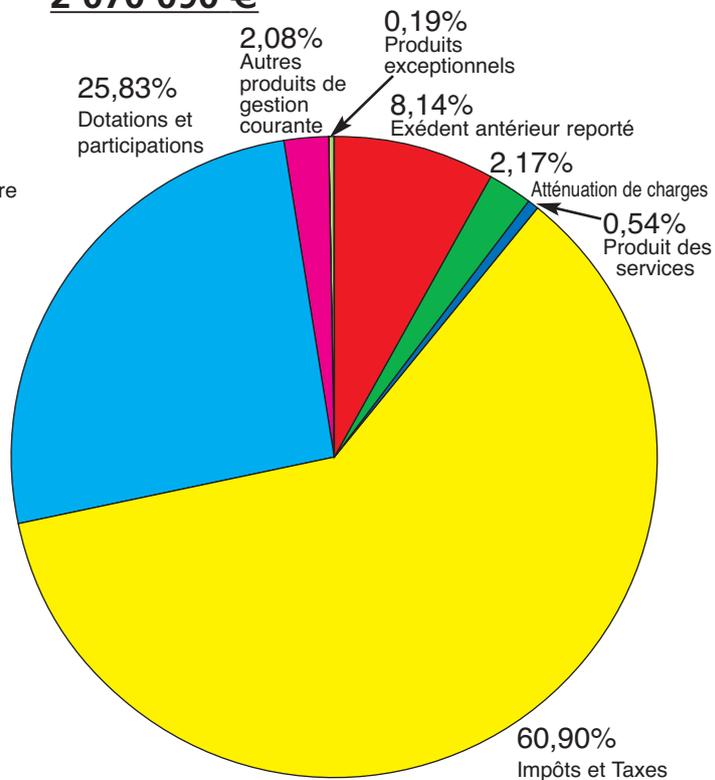
1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

2 070 090 €



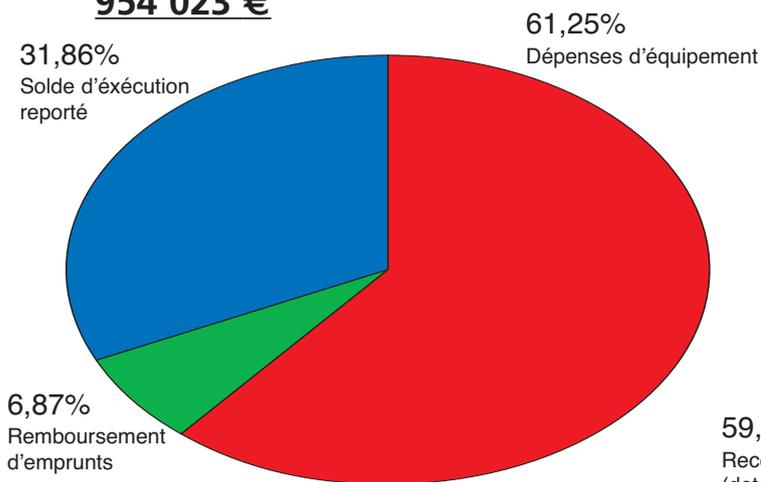
2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

2 070 090 €



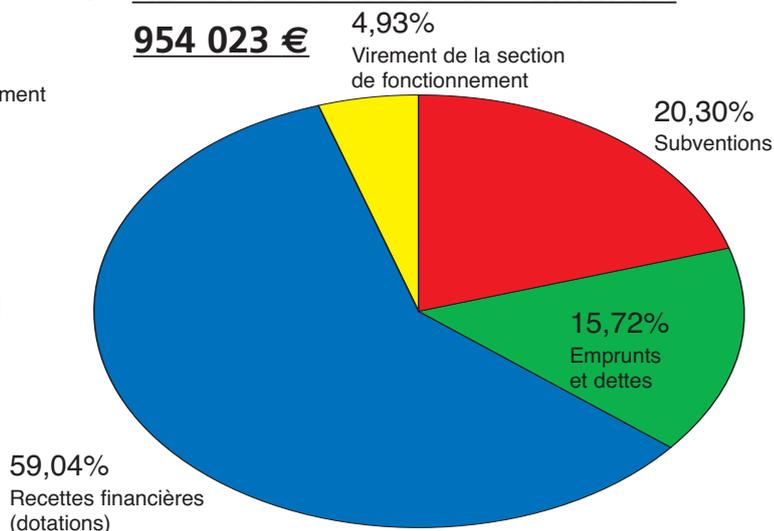
3 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

954 023 €



4 - RECETTES D'INVESTISSEMENT :

954 023 €



Evolution des taxes locales pour 2009

Taxes	Evolution des bases pour 2009	Rappel taux moyens 2008 département	Rappel taux votés 2008	Nouveaux taux votés 2009	Rappel taux votés 2008	Nouveaux taux votés 2009
Habitation	4,03 %	11,85	9,87	10,07		
Foncier bâti	3,39 %	17,75	18,19	18,55		
Foncier non bâti	11,27 %	50,04	53,36	54,43		
Taxe professionnelle unique	Seul impôt local perçu par le Grand Tarbes				18,87	18,87
Taxe enlèvement des ordures ménagères	Depuis 2005, c'est le Grand Tarbes qui vote le taux de la TEOM, le SY.M.A.T. votant le produit attendu				12,29	12,22

Nota: le taux d'inflation pour 2008 était de 2,8 %

L'augmentation des taux d'imposition est fixée uniformément à 2% pour 2009.

voté en Conseil Communautaire du Grand Tarbes